M. Joseph Declercq et Mlle Héroguel; 3e prix : M. Vaquette.

CHANT : 1er prix : M. Camille Duquesne : 2e prix : MM. Léo Halleux et Léon Vérez; 3e prix : M. Louis Debrouwer ; 4e prix: MM. Emile Lequia et Ségard.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Dimanche à 10 h. a eu lieu dans la vaste salle de l'Hippodrome-Théâtre, l'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens.

Mr Robyn, directeur de la Fraternelle, présidait entouré de MM. Desruelles, secrétaire, et Deldalle, président de la section de secours mutuels de la Fraternelle des Anciens Combattants.

Mr Robyn ouvre la séance en donnant la parole à M. Desruelles pour la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé par l'assemblée.

M. Edouard Lutz, trésorier, expose ensuite la situation financière de l'association.

L'actif au 1er février 1925, était de 121.431 fr. 25. Les recettes se sont élevées cette année, à 37.344 fr. 75, tandis que les dépenses atteignaient 69.348 fr. 45, d'où l'actif actuel se monte à 89.427 fr. 55.

Le compte-rendu financier est adopté à l'unanimité.

Mr Robyn annonce qu'une quête va être faite dans la salle pour nos soldats du Maroc et de Syrie et fait appel à la générosité de tous les membres présents.

Revenant sur les événements de cette année, il déplore la dissidence qui s'est produite parmi les anciens combattants et détruit la nouvelle association qui, dit-il, ne s'est formée que dans un but politique condamnable.

« Nous ne pouvons pas admettre cela, déclare-t-il, et si les « anciens combattants républicains » veulent attaquer « La Fraternelle », ils trouveront à qui parler.. »

Mr Robyn rappelle ensuite l'effort financier considérable accompli par la Fraternelle pour donner des étrennes aux enfants des anciens combattants. Le Comité a distribué cette année 2.228 jouets à 1.530 familles, et il espère faire encore mieux à la fête de Noël prochaine.

De plus, un projet de création d'un service d'allocation de maladie va être sous peu institué. Prenant modèle en cela, sur l'association de Tourcoing, le Comité s'engage à faire toutes les démarches nécessaires pour faire supporter uniquement l'effort pécuniaire de cette institution par les employeurs de main-d'œuvre. Un accord est déjà intervenu à ce sujet avec le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix.

Le montant de l'allocation accordée serait de 5 fr. 25 par jour de maladie, à partir du neuvième jour, et cela pendant 90 jours.

De plus, le malade recevrait 5 fr. par visite de docteur. Des allocations de 50 fr. par naissance et de 50 à 300 fr. par intervention chirurgicale seraient en outre accordées aux membres de la Fraternelle.

Le Comité envisage de plus la question des assurances sociales.

Mr Robyn termine son exposé en remerciant les membres présents d'avoir bien voulu répondre si nombreux à son appel et présente à l'assistance en termes chaleureux le conférencier, M. Buchelet.

Conférence de M. Buchelet

Celui-ci va parler des avantages accordés aux pupilles de la nation.

Peuvent être pupilles de la nation: les enfants dont le père, la mère, ou le soutien de famille sont décédés, victimes de la guerre. L'Etat vient alors aider le père, la mère ou le soutien de famille incapable de subvenir à l'entretien du pupille.

L'Office départemental du Nord s'occupe actuellement de 36.728 pupilles pour lesquels une subvention de huit millions a été allouée cette année.

Des subsides sont accordés aux pupilles qui veulent faire des études, à condition toutefois, qu'ils aient passé avec succès, l'examen des bourses.

« C'est ainsi, dit M. Buchelet, que certains de nos pupilles particulièrement doués sont actuellement à l'Ecole polytechnique et à Saint-Cyr.

Si l'enfant ne tient pas à poursuivre ses études, l'Office départemental des pupilles lui fournit le moyen d'apprendre un métier et lui accorde de plus des subventions assez élevées lui permettant de se constituer un outillage personnel.

S'il veut s'établir, par la suite, on lui donne également une subvention lui permettant de le faire.

En cas de maladie, tous les frais sont supportés par l'Office.

A l'issue de ce bel exposé, M. Buchelet est vivement applaudi par l'assistance.

Mr Robyn présente ensuite l'ordre du jour ci-dessous qui est adopté à l'unanimité par l'assemblée:

ORDRE DU JOUR

« Après avoir entendu les explications de M. Buchelet, secrétaire-général de l'Office départemental des pupilles de la nation, les membres de « La Fraternelle des Combattants de Roubaix », en rendant hommage aux efforts réalisés par cet office, souhaitent que les subsides accordés par l'Etat soient suffisants pour aider aussi complètement que possible les veuves et tuteurs des pupilles de la nation dans la période de leurs études en apprentissage ainsi qu'en cas de maladie ».

A l'issue de cette assemblée, au cours de laquelle l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens s'était fait entendre et apprécier, il est procédé au tirage d'une tombola dont nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants:

Un pardessus : 1726
Deux complets : 2021 1348
Deux lots de 250 kil. de charbon : 2001 1311
Quatre costumes enfants : 2263 83 1735 2087
Huit robes fillettes : 1892 1853 1350 1945 1997 2249 2349 1825
Quatre pantalons bleus : 2005 1838 1779 1447
Vingt chemises : 1814 85 2314 27 2225 2253 2322 2271 1813 1483 2271 1813 1483 2003 2069 1261 117 1280 1978 1598 2236 1395 1582
59 lots divers : 2231 1912 1594 2293 1732 1251 2303 1344 1752 1748 1751 29 2213 2312 1054 2161 1549 1582 2344 2393 30 122 1756 1956 2299 1886 1316 1374 2042 2226 2061 2018 1268 1678 1715 1712 1703 1337 2081 102 1509 1691 2101 2196 15 1370 1757 1753 782 1768 1764 2013 2324 115 1919 90 2002 2832 2004

HALLE FLIPO. Beurre 17.75, extra 19 et 22.50. Biscuits 8.50. Hollande 11 fr. 20062d

LA DISTRIBUTION DES PRIX de la Fédération des Sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing-Lannoy et leurs cantons

Cette fête annoncée depuis quelques jours seulement a amené dans le local de « La Roubaisienne » la foule des grands jours. Commencée à 3 h. 30, par un défilé des champions des 21 sociétés fédérées, elle obtint un très gros succès. Il nous fut permis d'admirer les progrès énormes fait dans toutes les sociétés. L'entraînement d'hiver a permis aux gymnastes de se maintenir en forme et aussi tous sont prêts à affronter les grands concours fédéraux, à commencer par la fête fédérale de gymnastique qui aura lieu cette année à Lyon, à la Pentecôte.

La réunion a été présidée par M. C. Blanchard, vice-président de l'Union des sociétés de gymnastique de France qui avait à ses côtés MM. J. Piesvaux, membre du Comité de permanence de l'Union; J. Desruelles, président de la Fédération; Debruisne, vice-président; Parent, trésorier; Lefebvre et Liévin, secrétaires; Ed. Tiefry, président de la Jeunesse du Blanc-Seau; Debeurne, Vromen, Van Holland, Sandras, Pollet, Lerneuld, Dornier, Scheltzer, Lepaul, Vancreynest, Vaillant, Demunick, Vergin, Lejeune, Vandendrissche, tous dirigeants de sociétés fédérées et de nombreuses personnalités du monde gymnique.

Avant de procéder à la distribution, M. Geenens, directeur de « La Roubaisienne », a fait exécuter par ses gymnastes différents exercices qui ont été très applaudis par toute la salle.

Puis Mlle Sandras s'est fait applaudir dans deux romances qu'elle a chantées avec âme et beaucoup d'expression; elle était accompagnée au piano par Mlle Hélène Tiberghien.

M. Jean Desruelles a ensuite pris la parole; il remercie ses collègues de la Fédération, les donateurs, la presse, et dit ensuite:

Enfin, Messieurs, merci à toutes les sociétés fédérées, à leur président, à leur chef, à leur comité. Vous avez compris, Messieurs, que nos sociétés, enchaînées dans ce mouvement universel de transformations et d'évolutions qui caractérise notre époque, ne doivent pas se contenter de vivre sur leur acquit, et regarder autour d'elles. Voici que toute la jeunesse, surtout en France, se sent attirée vers le sport. N'attendez pas qu'elle se détache peu à peu de vos organisations pour s'enrôler sous la bannière des sociétés sportives où la partie spectaculaire de leur programme est de nature à retenir l'intérêt de tous ceux qui sont encore à un âge où un guide est nécessaire.

D'ailleurs, vous n'avez rien à perdre à vous mêler au mouvement sportif et beaucoup à y gagner. Rien à perdre : parce que vous demeurez les maîtres de vos destinées et qu'il vous appartient de faire un choix judicieux entre ces formes supérieures de l'effort pour n'adopter que les meilleures et celles qui cadrent le mieux avec votre conception de l'éducation physique. Beaucoup à y gagner : au point de vue de l'influence du recrutement, c'est-à-dire de ce qui vous permet de vivre et de ce qui vous permet de grandir.

Allez aux sports, non pas en ayant les ou en illuminés qui se laissent guider par la foule irréfléchie ou qui se précipitent vers ce qui brille et a du clinquant. Allez aux sports en gens réfléchis qui savent ce qu'ils veulent et qui comprennent que rien n'est négligeable de ce qui est susceptible de donner à votre action plus de force, plus de cohésion, plus d'étendue, plus de rendement.

Et puis, argument qui convaincra les plus incrédules, allez aux sports aussi parce que le jour où, vous, gymnastes, vous vous donnerez la peine d'importer dans ce désordre vos méthodes de discipline et votre idéal de solidarité, vous y parviendrez, puisque d'emblée aux premières places. Alors vous dicterez mieux encore leur devoir aux indifférents, si nombreux encore, pour les entraîner dans un mouvement qui n'a pas son égal au monde puisqu'il se préoccupe de donner à la fois : à l'individu la santé, gage de réussite; à la famille la pérennité, gage d'avenir ; à la nation, la confiance, gage de paix féconde.

M. Wachmar, en quelques paroles bien senties, adresse ses sincères félicitations aux dirigeants et tout particulièrement à M. Piesvaux ainsi qu'aux gymnastes et les invite à persévérer et bien suivre les conseils des directeurs et moniteurs.

Il termine en se félicitant de constater que toutes les sociétés de gymnastique qui étaient à la suite de la guerre, presque disparues, ont pris un nouvel essor et sont à l'heure actuelle plus puissantes qu'en 1914.

La distribution des nombreux prix a eu lieu ensuite.

MESDAMES « L'EÉPHÉMÈRE » vous supprimera tous les mois le souci du blanchissage. L'essayer c'est l'adopter. En vente chez Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue, Rx. 20078d

Le cinquantenaire de la Société de secours mutuels Saint-Joseph

L'importante Société de Secours mutuels Saint-Joseph a dignement fêté, dimanche, le cinquantenaire de sa fondation, en réunissant ses membres aux diverses cérémonies de cette mémorable journée.

L'assemblée générale

C'est dans la salle de la rue du Vieil-Abreuvoir que les sociétaires étaient réunis, dimanche, à 11 heures, pour l'assemblée générale présidée par M. Victor Hache, entouré de MM. J.-Bte Lemaitre, vice-président d'honneur; Raoul Mesplomb ; Beaucarne, secrétaire; A. Bus, secrétaire adjoint; Formont, trésorier, et les membres du Comité.

En ouvrant la séance, M. Hache, président, se reporte par la pensée vers les pionniers de la première heure, qui ont apporté leur généreux concours à la fondation de la société et rend hommage à leur dévouement. Le président excuse M. Firmin Dubar, absent de Roubaix; MM. J. Dhalluin, E. Duquesne, indisposés; L. Moulin, empêché, et remercie le Conseil d'administration pour son travail si profitable aux intérêts de la société.

M. Beaucarne, secrétaire, donne lecture des différents procès-verbaux des réunions précédentes, qui sont adoptés à l'unanimité.

M. Formont, trésorier, expose la situation financière. Les recettes se sont élevées à 6.932 fr. 75 et les dépenses à 5.834 fr. 55. L'avoir, au 31 décembre 1925, se monte à 53.902 fr. 86.

Le président donne ensuite des renseignements sur les avantages que retirent les membres adhérents à la Mutuelle Saint-Joseph, ainsi que sur le *Service maladie du Consortium*, auquel l'assemblée décide d'adhérer en bloc, tous les membres indistinctement devant en retirer les mêmes avantages. On décide également de réorganiser la section des Pupilles. En ce qui concerne la Caisse de réassurance, le président invite les sociétaires à y adhérer en grand nombre, afin d'avoir droit à des secours en cas de maladie, pendant deux ans, moyennant une cotisation minime de 0 fr. 30 par mois.

Avant de lever la séance, M. Hache demande aux sociétaires de faire une propagande active dans leur entourage, afin d'amener de nombreux et nouveaux adhérents, de façon à renforcer le groupement des sociétaires, tout en maintenant son bon renom et ses précieux avantages.

Le Banquet — Le Concert

Après avoir assisté à la messe de midi, en l'église Saint-Martin, célébrée à la mémoire des membres décédés, des membres fondateurs et honoraires, les sociétaires étaient réunis de nouveau, à 13 h. 30, dans la salle du Cercle Saint-Joseph, rue de la Paix, pour le banquet, qui était présidé par M. V. Hache, ayant à ses côtés les membres du Comité, M. l'abbé Bossut, directeur du Cercle, etc.. Le repas fut très gai du commencement à la fin.

Au dessert, M. Hache a adressé ses remerciements à M. l'abbé Bossut, qui a eu l'obligeance de mettre la salle du Cercle à la disposition de la Mutuelle Saint-Joseph, puis il a rappelé les débuts de la société, son évolution, ses progrès et sa prospérité et a rendu hommage au grand dévouement de M. Hubert Mesplomb, qui compte trente-sept ans de présence au Conseil d'administration, ainsi que M. Louis Leronge, membre depuis un demi-siècle. Le président a félicité aussi MM. Delvarre et A. Buré, et après avoir remercié les membres honoraires qui ont permis, par leurs dons généreux, de célébrer aussi dignement la fête du cinquantenaire de la société, M. V. Hache a levé son verre à la prospérité de la Société mutuelle Saint-Joseph.

A l'issue du banquet, les sociétaires, ainsi que les membres de leurs familles, ont assisté à une [illegible] au cours [illegible] a été interprété le fort agréablement par MM. Dary, Franchomme et Prouvost. MM. Raoul Mesplomb, monologuiste, et Duhamel, un excellent chanteur, ont recueilli tour à tour un franc succès.

L'orchestre, que dirigeait Mlle Delmotte, a obtenu sa part de succès.

La soirée s'est terminée par une brillante tombola, qui a permis de donner un lot à toutes les personnes présentes.

KANT... à mol! — Au crépuscule de sa vie, Kant, apercevant des marronniers en fleurs s'écria: «C'est toujours le même printemps!» Ce printemps, qui dure actuellement 92 jours et 20 heures, n'est pourtant pas la saison qu'on apprécie le moins. Ce pauvre Kant, que n'a-t-il connu, pour le saluer jeunesement, l'éternel printemps qu'assure aux connaisseurs le Dubonnet, synonyme d'appétit, santé et force.

COMITÉ ROUBAISIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT ». — Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des mères de famille fréquentant les consultations du Comité, c'est-à-dire celles de la « Goutte de Lait », de la rue Marie-Buisine, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre aura lieu le jeudi 25 mars, à 16 h, au local de la « Goutte de Lait »; toutes les intéressées sont invitées à assister au tirage.

Les lots sont exposés dans le vestibule de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta, où les mères peuvent venir les admirer. Ils consistent en voitures d'enfants, chaises transformables, couvertures pour grands lits, manteaux, costumes, et robes d'enfants, ustensiles de ménage, etc.

Le Comité espère qu'avec la bonne saison toutes les mères de famille tiendront à présenter leurs enfants aux consultaitons de nourrissons pour recevoir des conseils d'hygiène infantile si nécessaire aux mamans, pour la bonne santé et la croissance normale de leurs enfants.

VENEZ VOIR NOS ÉTALAGES! Vous serez étonnés de l'élégance et de la variété des 200 modèles exposés. - Chaussures BOUCAU-VEREECKE, 5, rue Pierre-Motte. Rx 20131

BRADERIE de LA RUE DES LONGUES-HAIES. — Les commerçants de la rue des Longues-Haies sont invités à se réunir le mercredi 24 mars, à 20 h. chez M. Ciotaire Meurisse, 163, rue des Longues-Haies: Dispositions à prendre pour la fête.

ACTUELLEMENT, « A la Petite Jeannette » 3, rue Saint-Georges, à Roubaix, grande mise en vente des nouveautés de la saison. Grand choix de manteaux et robes derniers genres pour dames et fillettes. Toilettes de Premières Communions. Spécialités d'articles pour enfants et bébés. Très bel assortiment de tissus haute nouveauté, pour chemises sur mesures pour hommes. Bonneterie. Dépôt du Gant Perrin. Aujourd'hui distribution de ballons aux enfants. 20057

LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL donnera son banquet annuel dimanche 28 mars, à 13 h., en son local; 63, rue de Lannoy.

COMITÉ FÉDÉRAL DES FESTIVITÉS. — Les délégués officiels des Comités de fêtes de quartier sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu jeudi, à 19 h.15 dans une des salles de l'Hôtel de Ville mise gracieusement à la disposition du Comité par l'Administration municipale. A l'ordre du jour: échange de la correspondance. Visite du bureau à l'Administration. Rapport de M. Dauchy sur les fêtes d'Oran, Cartigny, Halluin, Entrepont. Rapport de M. Leurldan sur l'annulation des fêtes du Pile, Sartel et Trois-Ponts. Questions diverses.

SIMPLE REMARQUE. — Parmi les étalages qui ont obtenu le plus de succès, nous devons signaler en première ligne les **GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie**, 28-30, rue de Lannoy, qui ont exposé un choix considérable de nouveautés les plus sensationnelles en chemises fantaisie **percale d'Alsace**, ainsi qu'une très grande variété de cravates dernier chic. 20056d

UNIVERSITÉ POPULAIRE.— On annonce que la prochaine conférence de l'Université Populaire aura lieu samedi 27 mars, dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

M. Aymard, inspecteur de l'enseignement primaire, chargé de mission près le ministre de l'Instruction publique entretiendra l'auditoire sur « les conseils de l'école ».

La soirée se terminera par une séance de cinéma, gracieusement offerte par M. J. Deconinck.

LES CHAUSSURES DOLLY, 20, rue de Lannoy à l'occasion de l'Exposition, distribueront à leurs petits acheteurs des ballons dirigeables. 20237

UN POT DE GRAISSE EN FEU. — Samedi vers 17 heures, le feu a pris dans le pot de graisse de la friture installée à l'angle des rues de Lannoy et Jules-Guesde, et appartenant à M. Henri Boers, rue de Rocroi, 12.

M. Delescluse, commerçant, 171, rue de Lannoy, est parvenu à éteindre le feu à l'aide de son extincteur.

Les dégâts, purement matériels, sont évalués à 300 francs.

DÉMÉNAGEMENTS -- TRANSPORTS par chevaux et autos capitonnés. Cadres pour tous pays. Garanties contre tous risques. 48, rue des Arts, Roubaix (Tél. 23-11) 18753

UNION ARTISTIQUE. — Ce soir lundi, au siège, 168, rue du Moulin, à 19 h. 30, répétition du drame; à 20 h. 30, comédie A; à 21 h. 30 sketch.

« PEUGEOT » et « UNIC ». Livrais. rapide tous modèl. Agent: Venant, 40, rue de Lille, Rx. 60700

Laveuses « La Rêve », 82, r. de l'Ommelet 13560

T.S.F. — A. Decoulange, Roubaix. — Installations complètes. Pièces détachées. 14308

CROIX

DON EN FAVEUR DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — D'un anonyme, 18 paquets de tabac et 10 francs. — Le Comité des fêtes des quartiers Saint-Pierre, Croix-Blanche et Courbet, a remis pour la caisse de l'Hospice le reliquat du carroussel de juillet 1925, se montant à 150 francs. — A l'occasion de l'anniversaire de la Commune, une quête faite à la soirée organisée par la section de Croix du parti socialiste, a rapporté la somme de 55 fr. 50.

WASQUEHAL

CONSEILS DE PRUD'HOMMES. — Il sera procédé du 1er avril au 21 avril prochain, à la révision des listes des électeurs au Conseil de prud'hommes. Les intéressés (patrons et ouvriers), ont intérêt à vérifier leur inscription et à provoquer toute inscription ou radiation des dites listes. Pour conditions d'inscription, s'adresser à la Mairie, troisième guichet.

POUR LES GRANDS MALADES DE L'UNION MUTUALISTE. — La société de secours mutuels « l'Union Mutualiste », organise le dimanche 4 avril (Pâques), un grand jeu de dés au profit des grands malades adhérents à la société. Ce jeu aura lieu dans les établissements suivants: Chez Delaere, rue de Marcq; Mangez, place Fenelon; Dumouilin, rue Delerue; Mille, rue des Villas; Leur, rue des Villas et Batifort, au Petit-Wasquehal. On pourra jouer de 8 à 19 h., le rebattage ayant lieu à 19 h. 30, chez Charles Dumont, rue Michelet. 225 fr. de prix seront remis aux lauréats, répartis comme suit: 100, 50, 30, 20, 10, 10 et 5 francs. On trouve des cartes au prix de 1 fr. dans les établissements ci-dessus et chez les membres de la Commission de la société.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. Dutron contrôleur des contributions directes, se tiendra à la disposition des contribuables à la Mairie, mercredi 24 mars, de 14 h. 30 à 16 h. pour leur fournir tous renseignements concernant les impositions.

A L'ES. ERANCE. — Mercredi et vendredi soir, répétition des exercices qui seront produits au concours de Lille dimanche prochain, 28 mars.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 25 mars, à 15 h., consultation des nourrissons à l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un manœuvre de la tannerie Clément Dupire, M. Jules Wullepit 19 ans, 10, rue de la Pannerie, à Pérenchies, a reçu du sulfate sur les pieds à la suite d'une glissade, en tirant des cuirs d'une fosse, et s'est fait de largeses brûlures aux deux talons.

WATTRELOS

Me de Las Cases expose le programme du Parti démocratique populaire

C'est devant un auditoire de plus de trois cents personnes que Me de Las Cases, avocat à la Cour de Paris, vice-président du Parti démocrate populaire a exposé le programme du parti.

Au bureau avaient pris place: MM. Diligent, avocat au barreau de Lille, membre de la Commission exécutive du Parti; Philippe de Las Cases, vice-président; Léon Viellefon, ouvrier cheminot à Lille; vice-président, et Beausire, président de la section locale de Wattrelos.

M DILIGENT

Me Diligent ouvrant la séance, remercie l'auditoire d'être venu si nombreux entendre les éminents orateurs inscrits au programme.

Le Président explique les principes généraux du Parti: attachement à la République et aux libertés politiques, volonté de réaliser des progrès dans l'organisation économique et sociale par une évolution hardiment réformatrice et la collaboration sincère des divers éléments de la production:

Education civique des esprits et des consciences par l'appel aux forces morales et le respect des convictions religieuses:

Politique extérieure à la fois résolument française et nettement favorable aux méthodes de collaboration internationale.

Tous ces principes, le Parti démocrate populaire peut les obtenir.

Et après avoir dit toute sa confiance dans le succès, Me Diligent présente MM. Viellefon et de Las Cases, qui, par leurs attaches profondes et la belle besogne qu'ils ont déjà accomplie, font que le parti ne peut pas perdre.

« Avec nous, adhérents, vous travaillerez, et avec nous vous vaincrez! »

LE DISCOURS DE M. VIELLEFON

M. Viellefon, qui est ouvrier cheminot, vient dire la pensée ouvrière. Il a entendu dès son plus jeune âge, les plaintes de ses camarades de travail, et voulant soulager leurs misères, il s'est efforcé d'étudier les solutions susceptibles de réduire ces misères.

En lisant et relisant l'œuvre de Karl Marx, il a constaté que plus il en pénétrait l'esprit et plus il s'apercevait qu'il s'éloignait du socialisme!

L'encyclique « Rerum Novarum » lui ouvrit la voie, ainsi que « L'Histoire des Corporations ».

Il a constaté qu'en réalité l'ouvrier ne demandait que deux choses: la justice et le respect de sa dignité.

Si le capital a des droits, le travail en a aussi, et les méconnaître, c'est travailler pour la révolution.

Le Parti démocrate populaire, nouvellement créé, est celui qui correspond le plus aux besoins, aspirations et nécessités des ouvriers, qui ne demandent pas la révolution mais veulent qu'on leur donne la justice.

Me DE LAS CASES EXPOSE SES IDÉES

Me de Las Cases est un brillant orateur qui, en un style d'une clarté de premier ordre sait dire nettement et simplement ce qu'il pense.

Après avoir dit pourquoi Viellefon se trouve dans le Comité du Parti démocrate populaire — non comme symbole, mais comme militant qui a toujours cherché à s'élever — le conférencier déclare:

« Nous sommes de ceux qui pensons que notre politique ne sera réellement existante et agissante, que quand elle sera dirigée par des gens qui font autre profession que celle de politicien ».

Il fait une étude de la situation du pays, où le Gouvernement pratique la politique de la « maison à l'envers ». De cette situation il faut absolument sortir.

Les moyens de dictature qui sont offerts ne peuvent donner aucun résultat.

Il recherche dans les dernières élections les causes de l'insuccès des partis de l'ordre et l'attribue précisément à cette politique néfaste des partis extrémistes, qui a désorienté la plupart des électeurs.

D'autre part, dans ce pays on a le tort de mettre les croyants chez les réactionnaires et les incroyants comme seuls partisans du progrès.

« C'est là une profonde erreur, et nous ne pouvons laisser le monopole à ceux qui en rendant à la classe ouvrière quelques services matériels, s'efforcent de détruire le moral ».

Après avoir montré ce qu'était à la Chambre, l'action du Parti démocrate populaire, et les raisons de la position favorable prise par lui vis-à-vis de l'accord de Locarno, Me de Las Cases di tcomblen sont profonds chez lui les sentiments de fraternité et quelle place il faut qu'ils prennent dans le cœur de chacun.

En terminant, il compare cette première journée d'action, au printemps, qui doit encore lutter contre les froids de l'hiver, mais qui bientôt sortira vainqueur du combat pour dominer et devenir fort ».

Tous ces discours sont longuement applaudis par toute l'assistance.

L'ORDRE DU JOUR

Après que M. Beausire, président de la section locale du parti, eut remercié les orateurs, et dit tout son espoir dans le succès final, l'ordre du jour suivant fut mis au vote et adopté à l'unanimité:

« Les trois cents électeurs rassemblés salle Lambreau, à Wattrelos, après avoir entendu Léon Viellefon et Philippe de Las Cases, exposer le programme du Parti démocrate populaire, reconnaissent dans ce programme leurs aspirations républicaines et démocratiques et s'engagent à travailler à le faire triompher ».

M.-J. Sn.

UNE GRANDE RÉUNION A LA FÉDÉRATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Hier dimanche, à 16 h. 30, a eu lieu au Foyer de la Jeunesse catholique, rue Saint-Joseph, une grande réunion générale de la Fédération nationale catholique du Décanat de Wattrelos-Leers.

Le R. P. d'Parvillez a parlé de l'Ecole unique. L'importance du sujet traité, et surtout la grande notoriété du conférencier avaient amené une foule considérable à la réunion.

M. l'abbé Bonnet doyen, présidait entouré de M. Hage, des vicaires de la paroisse, de MM. Wicart, président de la Jeunesse catholique; Droutrelaigne et Delcroix.

M. Henri Hage remercie l'assemblée et présente l'orateur en termes élogieux. Le R. P. de Parvillez dit l'austérité de son sujet, mais s'il l'a choisi c'est qu'il est tout l'actualité

L'orateur explique ce que doit être l'école. Ce qu'elle est en réalité, et ce que les catholiques doivent faire pour obtenir de l'Etat, ce qu'ils sont en droit d'obtenir. Il dit aussi que l'enfant qui appartient à Dieu est confié par lui au père de famille, qui l'élèvera chrétiennement. Et personne au monde n'a le droit d'empêcher un père ou une mère de confier leurs enfants à des maîtres de leur choix. Le rôle de l'Etat est plutôt d'aider les parents, de quelque religion qu'ils soient, à donner l'éducation qu'ils jugent la plus avantageuse pour le corps et l'âme des enfants. C'est ce qu'on appelle la R. P. S.

« Cette théorie est en pratique partout, dans tout les Etats modernes, disait M. Clémenceau à la Pologne, sauf en France ».

L'orateur cite les paroles des plus grands chefs laïcs, qui prouvent eux-mêmes, que « l'Ecole neutre n'est qu'un honteux mensonge ». Le but de l'école laïque est de former des libres penseurs et ainsi de tarir la foi des enfants.

Il explique ce que serait l'Ecole unique et le monopole de l'enseignement aux mains de gens qui ont au cœur l'esprit de la franc-maçonnerie.

Enfin, il dit les devoirs de tout père de famille: de faire instruire ses enfants à l'école libre et, s'il le peut, de venir en aide aux écoles de son choix.

M. le doyen remercie l'orateur et ajoute quelques bons conseils, fixant rendez-vous pour le dimanche 30 mai pour aller à Marcq-en-Barœul

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Concours de tir). — Dimanche 21 mars a commencé au Stand de tir de la Fraternelle des Combatants, le grand concours entre sociétaires, doté de magnifiques et nombreux prix.

Malgré le froid intense, la première journée a obtenu un beau succès, qui ne peut qu'aller en augmentant les trois autres dimanches qui vont suivre.

FÊTES DE PAQUES. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 3, 4 et 5 avril 1926. Les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics pourront les 3, 4 et 5 avril, jouer ou laisser jouer de la musique et faire danser, mais seulement jusqu'à une heure du matin.

LE PERCEPTEUR se rendra rue du Moulin, estaminet Deleroix, le lundi 22 mars, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions et le recouvrement des divers mandats.

COLOMBOPHILIE. — Par décision préfectorale du 15 mars, M. Alphonse Dumouilin est autorisé à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs dans son domicile, rue Jules-Guesde, 13.

SABLÉ DES FLANDRES

Création GESLOT & VOREUX 19426

LANNOY

UNE VISITE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS A LORETTE. — Le Comité organise pour le lundi de la Pentecôte, 24 mai, une excursion à Lorette, aux tombes des héros morts pour la France. Les membres de la société seront accompagnés de leurs familles. Le prix du voyage, qui se fera en auto, est fixé à 20 fr. par personne, dîner compris. Les inscriptions devront être au siège avant le 15 avril.

FLERS

L'installation de M. l'abbé Victor Décotenie

curé de Flers-Bourg

L'installation de M. l'abbé Victor Decoténie, nouveau curé de Flers-Bourg a eu lieu dimanche à 15 h. au milieu d'une très nombreuse assistance. La foule était allée attendre M. l'abbé Decoténie au « Recueil ». Les rues principales de la paroisse avaient pris un caractère de fête: les drapeaux flottaient aux fenêtres; l'église, elle aussi, était complètement décorée. Une petit fille souhaita la bienvenue à M. le Curé qui, visiblement ému, remercia cordialement. Le nouveau pasteur avance jusqu'à l'église entouré du clergé.

M. Houzet, président du conseil paroissial prononce le discours de circonstance. Après avoir salué le nouveau curé au nom du conseil paroissial, il souhaite la bienvenue à M. l'abbé Decoténie.

M. l'abbé Decoténie remercie M. Houzet par quelques mots aimables. Les clefs de l'église lui sont remises et au chant du « Benedictus » M. le Curé, suivi d'une foule compacte, pénètre dans l'église.

M. le chanoine Bailleux, doyen de Lannoy procède à l'installation. Après la profession de foi prononcée par le nouveau curé, M. le chanoine Bailleux monte en chaire et explique la cérémonie. Il fait l'éloge du prédécesseur de M. Decoténie, M. Taffin, et dit que M. Décotenie est venu continuer l'œuvre de M. Taffin.

La cérémonie liturgique de l'installation se fait ensuite. Montant en chaire, M. l'abbé Decoténie remercie M. le chanoine Bailleux et ses nouveaux paroissiens, venus en si grand nombre prouver à leur nouveau pasteur leur sympathie. Sympathie qu'ils avaient déjà prouvée en offrant un nouveau dôme à l'église pour cette circonstance.

Cette belle cérémonie se termine par un salut solennel.

CARTE D'INVALIDITÉ. — Les Mutilés de guerre dont l'invalidité est de 25 0/0 ou plus et dont le nom commence par les lettres D, E, F et G, doivent demander en ce moment le renouvellement de leur carte donnant droit à une réduction sur les tarifs des chemins de fer. A cet effet, ils doivent se présenter à la Mairie avec leur titre de pension, leur carte d'invalidité périmée et une photo de 3 cent. sur 4.

AVIS AUX LOGEURS. — Les débitants qui logent des personnes étrangères ou étrangères doivent être munis d'un livre de logeurs et fournir, dès l'arrivée du logeur, une fiche de renseignements dont les formules sont remises à leur disposition à la Mairie. Les personnes logeant des étrangers à la famille et qui ne fourniraient pas cette fiche, se verront dresser procès-verbal par la gendarmerie qui va passer incessamment.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Pour la Section du Bruyel, le jeudi 25 mars, à 14 h. à l'Ecole des filles de la rue d'Iena.

HEM

LA GAULOISE ET LA FEMININE se rendront à Armentières, le lundi de Pâques 5 avril, pour prendre part aux fêtes organisées par les industriels et commerçants de cette ville. Elles donneront une fête de jour et une fête de nuit. Le départ à 13 h. 30 et le retour à 19 heures, se feront en auto, gratuitement. Une collation sera offerte aux excursionnistes par le Comité d'organisation d'Armentières.

Les Amicalistes désireux de prendre part à cette sortie, sont invités à se faire inscrire à l'école Pasteur, avant le 31 mars. Le nombre de places est limité

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Paul Delattre, 21 ans, tisserand, demeurant à Lys, occupé chez M. Edouard Page, industriel, rue du Cimetière de Lannoy, s'est blessé au côté gauche en tombant. 10 jours de repos.

SAILLY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 25 mars, à 15 h., à la Mairie.

RETRAITE DES CABARETS. — A l'occasion des fêtes de Pâques, les établissements sont autorisés à rester ouverts jusque 2 heures du matin, les nuits des 3, 4 et 5 avril.

TOUFFLERS

LES FUNERAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Dimanche, à 16 heures, ont eu lieu au milieu d'une grande assistance, les funérailles de M. Gustave Duthieuw, caporal au 1er R.I., mort en captivité en Allemagne. La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse. Dans l'assistance on remarquait la présence du Conseil Municipal, des membres de la Fraternelle des Combattants de Lannoy, Lys et Toufflers; des délégations des mutilés-réformés et des sociétés locales. Après la cérémonie religieuse le corps a été transporté au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

BAISIEUX

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à Baisieux mardi 23 mars, de 13 h. 30 à 15 h. 30.

ANNAPPES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Degallaix, M. Robert Monnet, 18 ans, manœuvre, domicilié à Ascq, a été piqué à la main gauche par un clou. 10 jours de repos.

CYSOING

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie, le mardi 23 mars, à 19 h. 30. A l'ordre du jour : Ouverture de crédit pour la société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal; Id. pour une boîte aux lettres supplémentaire; Consultations prénatales; Formation d'un syndicat d'électrification; Questions d'assistance.

L'Exposition collective DES Commerçants du Centre à Tourcoing

UNE BELLE MANIFESTATION DE L'ACTIVIT